



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4708

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Subvention à la fondation Bullukian - Animation tête de réseau - Convention dans le cadre du
cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (Clara) - Année 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux
entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Hugué, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvion de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Théodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémond), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre).

Absents non excusés : MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 21 janvier 2008**Délibération n° 2008-4708**

commission principale : développement économique

objet : **Subvention à la fondation Bullukian - Animation tête de réseau - Convention dans le cadre du canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (Clara) - Année 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la Communauté urbaine a fait le choix de développer la filière biotechnologie et santé avec l'ambition de positionner Lyon parmi les cinq pôles européens les plus dynamiques avec Oxford-Cambridge, Heidelberg-Munich, Swiss Biotech ou Medicon Valley.

Depuis plusieurs années, des efforts conséquents ont été réalisés par la Communauté urbaine pour encourager le développement d'un pôle sciences de la vie avec, notamment :

- le lancement et la labellisation en juillet 2005 d'un pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle, centre d'excellence en diagnostic et vaccin,
- l'appui à l'organisation à Lyon du forum mondial des sciences du vivant, BioVision, et de sa convention d'affaires BioSquare,
- la mise en place d'un immobilier dédié aux activités de biotechnologies, en particulier Bioparc Lyon,
- l'aide à la structuration d'un canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes, officiellement lancé en décembre 2002.

Le contexte du projet Clara

Issu d'une initiative concertée entre le ministère de la recherche, la région Rhône-Alpes, le conseil général du Rhône et la Communauté urbaine, le canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (Clara) a été initié pour mobiliser les acteurs régionaux sur la thématique cancer en vue de positionner la région à l'échelle européenne et conçu suivant l'architecture suivante :

- une tête de réseau chargée de la coordination des actions (six salariés à ce jour),
- la mise en œuvre de plates-formes associant capacités de recherche et de soins,
- la mise en œuvre d'un fonds de financement dédié à la thématique du cancer (preuve de concept),
- la mise en œuvre d'actions de mobilisation scientifique et de communication ciblées pour assurer le rayonnement de l'agglomération au niveau international,
- la mise en œuvre du projet RMN (résonance magnétique nucléaire) dans le campus de la Doua-Villeurbanne, en lien avec l'ISA (Institut des sciences analytiques).

Le cadre financier du projet Clara est le contrat d'agglomération de Lyon 2003-2008, avec un financement à hauteur de 15 M€ pour la Communauté urbaine, la région Rhône-Alpes, le conseil général du Rhône et 11,7 M€ pour l'Etat.

Depuis janvier 2005, le canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes est abrité par la fondation Léa et Napoléon Bullukian créée à Lyon en 1986 sous l'égide de la fondation de France et reconnue d'utilité publique en octobre 2003. La fondation Bullukian s'est fixée entre autres pour mission d'encourager la recherche appliquée dans le domaine médical, en particulier dans le domaine du cancer. Elle anime en tant que tête de réseau le canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes.

Les missions de la tête de réseau de Clara sont :

- l'animation scientifique, la structuration et la dynamisation du réseau et la communication de Clara,
- la réalisation du projet preuve du concept,
- la mise en œuvre des plates-formes et des thématiques validées et leur réalisation,
- la valorisation des recherches sur le cancer et le transfert technologique avec un rôle important du club des industriels.

Le bilan 2007 et le plan de développement 2008

L'année 2007 a vu le début de la concrétisation des efforts des acteurs et des pouvoirs publics et la forte mobilisation des partenaires du Clara autour des priorités stratégiques et d'une gouvernance validées par l'Institut national du cancer (INCa) et par les collectivités.

L'année 2008 sera une année d'amplification de la dynamique, avec :

- la montée en puissance de l'animation scientifique et de l'émergence de nouveaux projets ex : 3^e journées scientifiques du Clara en mars 2008 à Lyon, amplification des échanges avec Lyonbiopôle sur l'axe infections et cancer du programme ProCan, etc.,
- l'entrée en exploitation des plates-formes impliquant leur monitoring opérationnel et financier, la réalisation d'études d'impact économique, etc.,
- la valorisation à travers un dispositif Preuve du concept amplifié avec de nouveaux appels à projets en particulier sur l'axe infections et cancer,
- le renforcement du rayonnement international au travers de la communication et des partenariats internationaux ex : institut Weizmann (Israël), Philadelphie (USA), etc.

Ces éléments sont développés dans le texte de convention faisant l'objet de la présente délibération.

Budget prévisionnel Clara 2008 approuvé au comité des financeurs du 15 novembre 2007 :

Libellé		Dépenses 2008 en k€	Recettes 2008		
			Collectivités en k€	INCa en k€	Autres en k€
tête de réseau 2008	structure	1 027	1 500	263	72 (report 2007)
	activité (animation, communication et appels à projets, études, expertises, conseil	460			
	projets 2008 (épidémiologie, institut Weizmann, Philadelphie)	348			
	total	1 835			

Dans le cadre fixé par le contrat d'agglomération 2003-2008 sur le volet cancéropole, soit un budget global de 15 M€, il reste à engager, par la Communauté urbaine, 2 500 000 € pour le financement des Hospices civils de Lyon dans le cadre de la mise en place de plates-formes technologiques (délibération prévue en 2008) et 146 000 € à affecter. Par conséquent, il est proposé que la Communauté urbaine apporte à la fondation Bullukian, en tant que tête de réseau Clara, un financement à hauteur de 146 000 € pour le programme d'actions 2008 de la tête de réseau ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide le versement au profit de la fondation Bullukian d'une subvention de 146 000 € pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec la fondation Bullukian précisant les modalités de versement de la subvention suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception de la notification de la présente convention, de la demande d'acompte et des pièces prévues à l'article 4 et le solde suivant réception de la demande d'acompte et l'approbation des pièces prévues à l'article 4.

3° - Ces dépenses seront imputées aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657480 - fonction 90 - opération 0861 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 116 800 € et le solde en 2009, soit 29 200 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,